



©PNRHJ/S.Godin

## A la Une

### Les suivis des milieux naturels : l'importance du temps long

L'animation de sites [Natura 2000](#), [la gestion d'une Réserve Naturelle](#) ou la [préservation des milieux aquatiques](#) et plus largement des milieux naturels font parties des missions du Parc. Mais on ne connaît pas tout du vivant et les écosystèmes sont en perpétuelle évolution et adaptation ...

Travailler avec le vivant est complexe. Lorsqu'on « répare » un écosystème dégradé par les activités humaines, il ne revient presque jamais à un état antérieur. Grâce aux travaux de génie écologique on cherche tout de même à lui donner une dynamique d'évolution plus équilibrée.

#### Connaître les milieux naturels d'hier et d'aujourd'hui

**La connaissance naturaliste des milieux naturels et des espèces qu'ils hébergent est une étape obligatoire pour préserver le patrimoine écologique de la montagne jurassienne.** Ce diagnostic prend souvent la forme d'une cartographie des habitats naturels ou de l'inventaire de la faune et de la flore. En toute logique, elle intervient avant de définir les priorités de gestion ou d'informer des enjeux.

Mais l'instant « T » n'est pas suffisant. L'enjeu est de comprendre et d'analyser les évolutions des milieux naturels. Quels sont les facteurs qui les influencent ? Sont-ils naturels ou influencés par nos activités humaines locales ou plus globales (changement climatique, pollution atmosphérique ...) ?



La forêt du Risoux est l'exemple parfait du biais qu'induit une vision figée dans le temps. Aujourd'hui riche en Mésange nonette, les études les plus anciennes montrent que cet oiseau de plaine était totalement absent au milieu des années 60 au profit d'une mésange de montagne, la boréale.

Il est donc important d'avoir **des suivis réguliers avec des protocoles similaires ou comparables sur des temps longs**. De plus, ces recensements d'espèces sont à coupler avec des mesures clés comme la température de l'air et la pluviométrie, la température de l'eau des rivières et des lacs, l'évolution des débits ... autant de paramètres qui documentent et objectivent les modifications que nous vivons.

Mésange boréale ©PNRHJ/P.Durlet

### Suivre l'effet des travaux de génie écologique

Enfin, **suivre l'effet des travaux de génie écologique, de réhabilitation des milieux naturels est important pour vérifier, comprendre et progresser. La fiabilité du suivi découle directement de la robustesse des protocoles et leur comparaison sur le long terme.** Après une réhabilitation écologique, il faut du temps pour que les équilibres naturels se restaurent. Un suivi trop court ou trop imprécis ne permettra pas de tirer les enseignements qu'exigent la réhabilitation des milieux naturels dégradés par le passé. Ainsi mieux vaut garantir la qualité des suivis que la quantité. Dans cette optique, le Parc est directement à l'origine d'études, mais s'appuie également fortement sur les travaux des universitaires ou de partenaires associatifs.



Leucorrhine ©PNRHJ/P.Durlet

### Suivi des populations de libellules après des travaux de réhabilitation de tourbières

En 2016, [la tourbière des Douillons, à Nanchez, a été réhabilitée dans le cadre du LIFE tourbières](#). Les odonates (libellules) sont un des enjeux du site. Pour analyser les effets des travaux, la Réserve du Lac de Remoray mène le suivi depuis



Chouette Tengmalm  
©PNRHJ/J.Arbez

2012. Une durée qui permet de comprendre comment les espèces se réinstallent.

### **Suivi ornithologique dans la forêt du Risoux**

Parmi les suivis sur le long terme, un est particulièrement remarquable sur le Parc, il s'agit d'un inventaire des Oiseaux sur le Massif du Risoux. Débuté en 1964, il a été renouvelé en 1988, en 2003 puis en 2010. En 2024 et cette année il est à nouveau mis en œuvre.

La forêt du Risoux fait également l'objet d'un travail d'éco-acoustique mené par le Parc et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Ce suivi de l'évolution du paysage sonore sur le long terme se fait grâce à 4 micros installés dans la forêt.



©PNRHJ/R.Bellier

### **Evolution de la population piscicole après l'effacement de seuils sur la Bienne**

Deux seuils altérant la continuité écologique et la qualité des habitats aquatiques de la Bienne au lieu-dit « Les Rivières » ont été supprimés par le Parc en 2016. Le suivi piscicole effectué par la Fédération de pêche du Jura révèle des fortes variabilités dans le temps, liées à de multiples facteurs : qualité de l'habitat, hydrologie, qualité de l'eau..., nécessitant un suivi s'inscrivant dans un temps long.

Ces différents suivis sont essentiels pour piloter les actions du Parc notamment dans le cadre de la mise en œuvre de sa Charte. En effet, la Charte, feuille de route du Parc pour 15 ans, est jalonnée d'indicateurs. A mi-parcours puis à la fin d'une Charte, celle-ci est évaluée afin de pointer ses réussites et les actions qui au contraire ont été moins concluantes. Les différents suivis réalisés par

le Parc ou ses partenaires permettent de renseigner ces indicateurs mais aussi de réaliser le diagnostic du territoire lors de la [révision de sa Charte](#).

## L'agenda du Parc



DÉCOUVRIR, APPRENDRE, S'ÉMERVEILLER ET  
PARTAGER ENSEMBLE

### Les RDV du Parc de l'hiver continuent !

des moments conviviaux et ludiques pour tout âge et tout public sous divers formats (sorties nature, ateliers, conférences...)



### Les sorties nature

#### - Initiation à la photo naturaliste

22 février à 9h à Prénovel Nanchez

*Avec le photographe naturaliste Julien Arbez*

#### - Rando découverte des rivières

22 février à 9h15 à Onoz

#### - Balade à la découverte des paysages hivernaux

26 février à 14h30 à Lajoux



### Les ateliers

#### - Tableau nature

27 février à 14h30 à Lajoux

#### - Secrets de beauté

6 mars à 14h30 à Lajoux

### Ciné-échanges

#### - "Hors-piste, sensible et sauvage"

6 mars à 20h30 à Lajoux

*en présence du réalisateur G. Collombet dans le cadre des Off du festival les [RDV de l'aventure](#)*

A retrouver sur [le programme complet](#) ou [l'agenda en ligne](#)

Infos et inscriptions : 03.84.34.12.27 ou [accueil@parc-haut-jura.fr](mailto:accueil@parc-haut-jura.fr)

## Le Parc en actions



### Bilan d'activité 2024

#### Un centaine d'actions menées

L'année dernière, ce sont plus d'une centaine d'actions qui ont été menées ou lancées en faveur de la montagne jurassienne et de ses habitants.

Le bilan d'activité proposé par le Parc revient sur une trentaine d'actions emblématiques de l'année.

Elles prennent des formes variées : des études, des stratégies, de l'animation et de l'accompagnement, de la sensibilisation mais aussi des travaux de renaturation et réhabilitation de milieux naturels. Les thématiques sont elles aussi diverses, allant de la préservation de la biodiversité et des milieux naturels à l'urbanisme et l'aménagement du territoire en passant par l'agriculture, le tourisme, les circuits courts, la transition énergétique etc.

Pour incarner ces actions et témoigner de leur caractère partenarial et partagé, chaque thématique est illustrée par la citation d'un élu ou d'un partenaire.

Dans la veine du bilan 2022 et 2023, ce rapport à été mis en page et illustré par une artiste locale : Jasmine Colin Navaï (Joonä).

### Enquête fréquentation sur 4 sites touristiques

#### Concilier préservation de l'environnement, bien-être des habitants, loisirs et usages

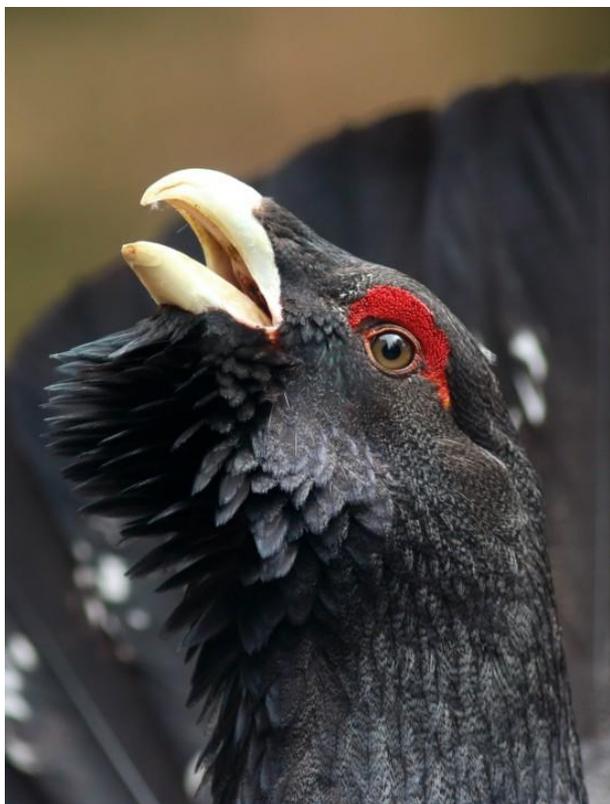
En partenariat avec les collectivités volontaires, le Parc mène une étude sur 4 sites naturels très fréquentés du territoire : les pertes de la Valserine, le Mont d'Or, les tourbières et lacs de Chapelle-des-Bois- Bellefontaine et le Pré Poncet/Chez Liadet.

L'objectif est d'arriver à une analyse globale de gestion de ces sites.

Pour cela, nous avons besoin de connaître votre avis en tant qu'habitant, professionnel ou visiteur de ces sites afin d'intégrer votre perception aux décisions globales de gestion (accès, aménagements, etc.)

Vos réponses peuvent être recueillies via une enquête en ligne (durée de 5mins) ou en direct lors d'un groupe d'échange le 7 mars. (10h à Châtillon-en-Michaille siège de la communauté de communes, 15h à la mairie de Chapelle-des-Bois et 18h à la mairie des Longevilles Mont d'Or).

## "Au rythme du Haut-Jura", le podcast du Parc



### NOUVEL ÉPISODE

#### Série "Curiosités" - épisode 5 -

#### Le Grand Tétras, un drôle d'oiseau

Dans cet épisode on vous propose de rentrer dans l'intimité d'une espèce emblématique des forêts d'altitude du Haut-Jura, le Grand Tétras. Découvrez la vie du "Coq de bruyère" au rythme des saisons et comprenez pourquoi il est si sensible au dérangement.

🔊 Prochain épisode "gestionnaire forestier, tout un métier" de la série «la Forêt» courant mars !

©PNRHJ/J.Arbez



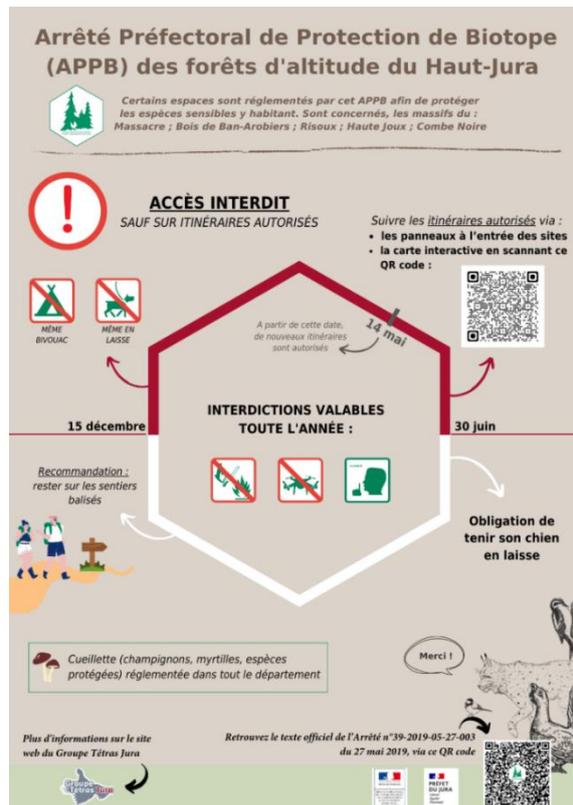
On aime, on partage

### Tout savoir sur les zones "d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope des forêts d'altitude du Haut-Jura (APPB)"

Le manque de neige se fait sentir en cette période de vacances scolaires et on est tenté de partir se balader à pied plutôt que de chausser les skis. Une belle idée, mais attention à respecter les milieux naturels et la faune qu'ils abritent, souvent plus vulnérable au dérangement en hiver.

L'objectif de cet arrêté préfectoral est de « garantir la conservation et la quiétude des biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de plusieurs espèces protégées", notamment le Grand Tétras.

Ainsi, pour assurer la pérennité de ces espèces, il convient d'adapter ses habitudes et respecter la réglementation en vigueur sur ces zones. Par exemple, du 15 décembre au 30 juin, l'accès est interdit à l'exception d'itinéraires bien particuliers.



©Groupe Tétras Jura

## Retour en images



## Comité Syndical

Le 1er Comité Syndical de l'année s'est tenu le samedi 15 février à Pontarlier. Les délégués du Syndicat mixte du Parc ont pu apprécier les comptes et le bilan d'activité 2024 puis débattre autour de la présentation du projet d'aménagement stratégique (PAS) du [SCoT du Pays du Haut-Jura](#).

Comité Syndical du 15 février 2025 à Pontarlier  
©PNRHJ/S.Léret

## Comité de suivi du bassin versant Ain-Médian

Le jeudi 13 février, à Pont-de-Poitte s'est tenu ce rendez-vous annuel organisé au titre de la compétence [Gestion des milieux Aquatiques et Prévention des Inondations](#) (GEMAPI) du Parc. Une trentaine d'élus et acteurs du territoire étaient présents pour dresser le bilan et échanger sur les actions menées à l'échelle de ce [bassin versant](#) : études, animations, sensibilisations, travaux..



Rivière d'Ain et village de Pont-de-Poitte ©PNRHJ



Panneaux solaires à l'entreprise Oxibis à Morbier  
©PNRHJ/C.Zakin

## A la découverte du photovoltaïque en toiture.

Jura Nature Environnement a organisé une journée thématique autour du photovoltaïque en toiture le vendredi 21 février. Elus et partenaires techniques ont découvert la société coopérative des Centrales Villageoises du Haut-Jura et quelques-unes de leurs installations à Morbier. Le Parc accompagne la coopérative depuis son émergence



**Parc naturel régional**

**du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

## **Protection de vos données personnelles**

L'entrée en vigueur du nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est plus que jamais présente dans notre quotidien. C'est pourquoi nous devons être vigilants et nous assurer que nos newsletters, actualités, invitations, ou autres informations n'arrivent pas de manière inopportune dans vos boîtes e-mail.

Inscrit(e) dans nos bases de données, vous faites partie de nos contacts professionnels, vos données personnelles sont conservées de manière sécurisée. Elles sont destinées à des fins d'envoi périodique exclusivement aux relations professionnelles entretenues avec les services concernés et en particulier le service communication.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Pour faire valoir ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)

A tout moment, il vous est possible de nous faire part de votre souhait de vous désabonner et en cliquant sur le lien dédié en ce qui concerne la newsletter du Parc.

Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la rubrique dédiée sur notre site internet : <http://www.parc-haut-jura.fr/fr/all/informations-legales.php>